




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110523-15905-DE-1-1_0
Date de signature : 25/05/11
Date de réception : mercredi 25 mai 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.587**

Séance publique du

23 mai 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : MAISON AIXOISE DE L'ÉTUDIANT (MADE) - MISE EN PLACE D'UNE E-
ADMINISTRATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS**

Le 23/05/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 17 Mai 2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Brigitte DEVESA, Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Eric CHEVALIER, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Chantal DAVENNE à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, M. Christian LOUIT à Mme Catherine SILVESTRE, M. Victor TONIN à Mme Sophie JOISSAINS

Excusés sans pouvoir :

M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gérard GERACI, M. André GUINDE

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Yannick DECARA donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie

Direction Jeunesse et Vie Etudiante

Maison Aixoise de l'Etudiant

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/11**

RAPPORTEUR : M. Yannick DECARA**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Christian LOUIT, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Stéphane PAOLI**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DE LA VIE UNIVERSITAIRE**OBJET** : MAISON AIXOISE DE L'ÉTUDIANT (MADE) - MISE EN PLACE D'UNE E-ADMINISTRATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Jusqu'à présent la Ville conduisait des actions en direction du public étudiant via un équipement " La Maison Aixoise de l'Etudiant " créé il y a une quinzaine d'année.

Cet équipement proposait aux étudiants outre un lieu d'accueil et d'information, une rencontre appelée "Espace Info Service Etudiant " en début d'année universitaire, qui regroupait l'ensemble des services nécessaires à l'installation des étudiants et leur permettait de découvrir leur nouvel environnement, d'organiser des expositions de travaux, d'assister à des conférences.

Comme cela a été évoqué dans la délibération n° , le positionnement géographique actuel de ce lieu ainsi que sa superficie ne lui permettent plus de rendre les services et de remplir les missions qui étaient initialement les siennes.

De plus, les évolutions des pratiques étudiantes (utilisation de plus en plus fréquente du web tant en milieu scolaire qu'en terme de recherche d'information et de recours aux services) conduisent à rendre cet équipement désuet comme en atteste la baisse constante de sa fréquentation.

Prenant acte de ce changement contextuel, je vous propose aujourd'hui de remplacer l'actuel service aux étudiants par un site d'E-administration qui leur sera entièrement dédié. Ce site portera le nom de " aix-étudiant " et sera géré par la mission " Vie Etudiante ". Ce site sera clairement identifié comme étant une émanation du site principal de la Ville avec lequel seront mis en place des liens afin de permettre l'accès aux services dématérialisés proposés par la Ville.

Ce service WEB remplira les mêmes missions que celles rendues précédemment par la Maison Aixoise de l'Etudiant à savoir dispenser des informations et services dans des domaines tels que : les lieux et structures d'accueil sur la Ville, la culture, le sport, le logement, la santé, le transport. Le fonctionnement en réseau avec des partenaires institutionnels (Office de Tourisme, Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix et autres collectivités locales) et associatifs permettra d'enrichir et de centraliser une offre de services actuellement diffuse et peu visible. Grâce à un formulaire de référencement de nouveaux partenaires pourront solliciter la Ville pour figurer sur le site, étendant ainsi les possibilités d'informations et de services aux étudiants.

Parmi les nouveautés induites par la conception de ce site internet, rendu possible par la diminution des frais de fonctionnement, figureront un moteur de recherche pour les offres de stages émises par la Ville, mais également par les entreprises du Pays d'Aix, ainsi que des propositions d'offres d'emplois à l'attention des étudiants.

Progressivement, la gamme de services sera étoffée par l'introduction de modules de recherche de possibilités de formations en alternance, de forums, d'expositions virtuelles afin de mettre en valeur les initiatives étudiantes conduites sur le territoire et soutenues par la Ville.

Les services publics rendus par la Ville et les actions qu'elle conduit en direction du public étudiant bénéficieront d'une vitrine relayée sur les sites de nos partenaires qu'ils soient publics ou privés.

La volonté à terme est que ce site soit le site de référence en matière d'informations et services aux étudiants. Sa mise en service effective est prévue pour le mois de juin 2011, date d'arrivée des primo étudiants sur le territoire.

Cette dématérialisation complète de l'activité, une première en France sur ce secteur d'activité, fera l'objet d'une campagne de communication, tant au plan régional qu'au plan national, au mois de juin et également au mois d'octobre lors de la période de pré-rentree universitaire.

Aussi, je vous demande, mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **APPROUVER** la dématérialisation de la Maison Aixoise de l'Etudiant et son remplacement par une E-administration dénommée “ Mission de la Vie Etudiante ”
- **APPROUVER** la création d'un site d'E-administration dédié des étudiants dénommé “ Aix-étudiant ” adossé à celui de la Ville
- **AUTORISER** la création d'une page Facebook

2011.587 - MAISON AIXOISE DE L'ÉTUDIANT (MADE) - MISE EN PLACE D'UNE E-ADMINISTRATION À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Présents et représentés	: 52
Présents	: 45
Abstentions	: 2
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 49
Contre	: 1

Ont voté contre

M. Hervé GUERRERA

Se sont abstenus

Mme Michelle EINAUDI, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à la majorité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 25 Mai 2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**